

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 609

8 mars 2012

SOMMAIRE

A.L.D. Participations S.A.	29232	Teal Mezzco S.à r.l.	29203
BL Fund Selection	29190	Techno Services S.A.	29219
CEREP III Investment F S.à r.l.	29229	Telettra International	29221
Fraser Investment S.A.	29221	Tenzing CFO S.A.	29203
JEB Consulting & Investment S.A.	29189	Ter Inova S.A.	29208
MFH S.à r.l.	29186	Terra Lea S.A.	29221
MTI Luxco Sàrl	29191	THA S.A.	29223
Munster	29194	The Marketing Group S.à r.l.	29224
Norbord S.à r.l.	29196	Theseus European CLO S.A.	29208
Oceanering Holdings Sarl	29203	Thes International S.A.	29202
O.F.C. S.à r.l.	29200	Thomas R. Malthus Corporate Communi- cation S.A.	29213
Paramina Sàrl	29209	Thore S.A., SPF	29224
Parker-Migliorini International Luxem- bourg S.à r.l.	29213	Titan Series Luxembourg S.à r.l.	29213
Pittsburgh Glass Works S.à r.l.	29193	Titan Series Luxembourg S.à r.l.	29213
Pulsatilla Investments S.à r.l.	29217	Toucano S.A. - SPF	29226
Seldom (Luxembourg), SA	29219	Trampert & Grökel S.à r.l.	29226
Skama Investment Holding S.A.	29224	Transalliance Design S.N.C.	29227
Stratinvest Insurance S.A.	29193	Transalliance Europe	29229
Sun One S.A.	29195	Transalliance Groupe Europe	29231
Sun Two S.A.	29200	Transalliance Groupe Europe	29229
TA AVG Luxembourg Sàrl	29217	Tulip European Holding S.à r.l.	29216
Taxis F.M. S.à r.l.	29219	Uutta S.à r.l.	29227
Teak Luxembourg S.A.	29200		

MFH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.815.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth of December.

Before Us Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "MFH S.à r.l.", (R.C.S Luxembourg, section B number 127.815), having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25A Boulevard Royal, incorporated under the name "Mansford France Holdings S.à r.l." by deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on the 2nd of May 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C number 1320 of the 30th of June 2007, and modified for the last time by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on the 15th of July 2009 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C under number 1569 of August 14, 2009.

The Meeting is presided over by Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman appoints as secretary and scrutineer Arlette Siebenaler, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

The chairman declares and requests the notary to record that:

I.- The sole represented shareholder, the proxy of the sole represented shareholder and the number of its shares are shown on an attendance list which, signed by the board of the meeting, the proxy of the sole represented shareholder and the undersigned notary will remain annexed and be registered with the present deed.

The proxy forms of the sole represented shareholder after having been initialled "ne varietur" by the appearing persons will also remain annexed to the present deed.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the Meeting is the following:

1) Amendment of the purpose of the Company and, as a consequent, amendment of article 2 of the articles of association in order to have henceforth the following wording:

"The purpose of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in Luxembourg or abroad, in any companies and/or enterprises in any form whatsoever. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company and/or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may also invest in the acquisition, management, development and sale, for its own account, of real properties wherever they may be located.

The Company may borrow in any form except by way of public offer and proceed by private placement only to the issue of bonds, notes, debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds, including, without limitation, resulting from any borrowings of the Company and/or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other companies or entities it deems fit.

The Company may further guarantee, grant security in favor of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company. The Company may further give guarantees, pledge, transfer or encumber or otherwise create security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and generally for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations (including, without limitation, transactions with respect to real estate or movable property) which may be useful or necessary to the accomplishment of its purpose or which are directly or indirectly related to its purpose."

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The general meeting decides to amend the purpose of the Company and, as a consequent, to amend article 2 of the articles of association which will have henceforth the following wording:

"The purpose of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in Luxembourg or abroad, in any companies and/or enterprises in any form whatsoever. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company and/or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may also invest in the acquisition, management, development and sale, for its own account, of real properties wherever they may be located.

The Company may borrow in any form except by way of public offer and proceed by private placement only to the issue of bonds, notes, debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds, including, without limitation, resulting from any borrowings of the Company and/or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other companies or entities it deems fit.

The Company may further guarantee, grant security in favor of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company. The Company may further give guarantees, pledge, transfer or encumber or otherwise create security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and generally for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations (including, without limitation, transactions with respect to real estate or movable property) which may be useful or necessary to the accomplishment of its purpose or which are directly or indirectly related to its purpose."

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée "MFH S.à r.l." (R.C.S. Luxembourg numéro B 127.815), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, Boulevard Royal, constituée sous la dénomination «Mansford France Holdings S.à r.l.» suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 2 mai 2007 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1320 du 30 juin 2007, les statuts ayant été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 15 juillet 2009 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1569 du 14 août 2009.

L'Assemblée est présidée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

La présidente désigne comme secrétaire et scrutateur Arlette Siebener, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

La présidente déclare et prie le notaire d'acter que:

I.- L'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les comparants, restera également annexée au présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Modification de l'objet de la société et, par conséquent, modification de l'article 2 des statuts de la Société afin de lui donner dorénavant la teneur suivante:

"L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations ou d'intérêts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés et/ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société et/ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut investir dans l'acquisition, la gestion, le développement et la vente, pour son propre compte, de propriété immobilière quelque soit le lieu où elles se situent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit excepté par voie d'offre publique et elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, de billets à ordre, de titres de créance ou de toute sorte de créance ou de titres participatifs.

La Société peut prêter des fonds comprenant, sans limitation, ceux résultant de ses emprunts et/ou des émissions de titres participatifs ou de titres de créance de toute sorte, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toutes autres sociétés ou entités jugées appropriées.

La Société peut également garantir, accorder des garanties à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut en outre consentir des garanties, nantir, céder ou grever de charge ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, généralement pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut encore agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les créances et obligations de sociétés en commandite (partnership) ou entités similaires.

La Société peut employer toutes techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, aux fluctuations monétaires, aux fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, accomplir toutes les opérations (comprenant, sans limitation, des transactions mobilières et immobilières) utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci."

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide de modifier l'objet de la Société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

"L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations ou d'intérêts, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés et/ou entreprises sous quelque forme que ce soit. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société et/ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut investir dans l'acquisition, la gestion, le développement et la vente, pour son propre compte, de propriété immobilière quelque soit le lieu où elles se situent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit excepté par voie d'offre publique et elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations, de billets à ordre, de titres de créance ou de toute sorte de créance ou de titres participatifs.

La Société peut prêter des fonds comprenant, sans limitation, ceux résultant de ses emprunts et/ou des émissions de titres participatifs ou de titres de créance de toute sorte, à ses filiales, à des sociétés affiliées et à toutes autres sociétés ou entités jugées appropriées.

La Société peut également garantir, accorder des garanties à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. La Société peut en outre consentir des garanties, nantir, céder ou grever de charge ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, généralement pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne. Pour éviter toute ambiguïté, la Société ne peut pas exercer d'activités réglementées du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut encore agir en tant qu'associé commandité ou commanditaire avec responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les créances et obligations de sociétés en commandite (partnership) ou entités similaires.

La Société peut employer toutes techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques liés aux crédits, aux fluctuations monétaires, aux fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, accomplir toutes les opérations (comprenant, sans limitation, des transactions mobilières et immobilières) utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou se rapportant directement ou indirectement à celui-ci."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: A. BRAQUET, A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2012. Relation: LAC/2012/183. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011162/199.

(120012278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

JEB Consulting & Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saint Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 103.830.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 27 janvier 2012 tenue au 2a oulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 27 janvier 2012 au 2a, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg que:

«Première résolution:

L'Assemblée prend note de la lettre de démission datée du 16 décembre 2011 de Monsieur François MOYSE, demeurant professionnellement au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société et l'accepte à compter de la date de sa signature.

Deuxième résolution:

L'Assemblée prend note de la lettre de démission datée du 16 décembre 2011 de Monsieur Jean-Philippe FRANÇOIS, demeurant professionnellement au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société et l'accepte à compter de la date de sa signature.

Troisième résolution:

L'Assemblée prend note de la lettre de démission datée du 16 décembre 2011 de Monsieur Richard LENERTZ, demeurant professionnellement au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société et l'accepte à compter de la date de sa signature.

Quatrième résolution:

L'Assemblée décide de nommer avec effet rétroactif au 16 décembre 2011 et en remplacement de Monsieur François MOYSE, administrateur démissionnaire, Monsieur Roger FARACHE né le 22 décembre 1963 à Casablanca (Maroc) de

nationalité française et demeurant professionnellement à Unit B4, 23/F., Block B Fortune Factory Building 40 Lee Chung Street, Chaiwan Hong Kong jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2017.

Cinquième résolution:

L'Assemblée décide de nommer avec effet rétroactif au 16 décembre 2011 et en remplacement de Monsieur Jean-Philippe FRANÇOIS, administrateur démissionnaire, Monsieur Franck ASSERAF né le 21 avril 1972 en France, de nationalité israélienne et demeurant professionnellement à 1 Rehov Emile Zola, Tel-Aviv, Israël, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2017.

Sixième résolution:

L'Assemblée décide de nommer avec effet rétroactif au 16 décembre 2011 et en remplacement de Monsieur Richard LENERTZ, administrateur démissionnaire, Monsieur, Joël BLOCH né le 25 janvier 1971 à Strasbourg (France) de nationalité française et demeurant professionnellement à 11, place Saint Pierre et Paul, L-2334 Luxembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra en 2017.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2012.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012014392/43.

(120017198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2012.

BL Fund Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 133.040.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 janvier 2012

L'Assemblée Générale a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises agréé, ERNST & YOUNG (ayant son siège social à L-5365 MUNSBACH, 7, rue Gabriel Lippman) ainsi que celui des Administrateurs suivants pour un nouveau terme d'un an:

Pierre AHLBORN

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Antoine CALVISI

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Philippe HOSS

(résidant professionnellement à L-2014 LUXEMBOURG, 2, Place Winston Churchill)

Mario KELLER

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Sam RECKINGER

(résidant professionnellement à L-1840 LUXEMBOURG, 40, boulevard Joseph II)

Fernand REINERS

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Luc RODESCH

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Changement d'adresse de Fernand REINERS

Ancienne adresse: L-2449 Luxembourg, 24bis, boulevard Royal

Nouvelle adresse: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2012.

Référence de publication: 2012014504/30.

(120017082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

MTI Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 166.050.

This thirtieth day of December two thousand eleven before me, Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, appeared:

Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, with professional address at my office, 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, acting in her capacity as duly authorized representative of:

SCP III AIV One, L.P., an exempted limited partnership under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at P.O. Box 309, Uglan House, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands with the Registrar of Companies under number 32986, acting through its general partner, SC Partners III AIV One GP Corporation, an exempted company under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at P.O. Box 309, Uglan House, Grand Cayman KY1-1104, Cayman Islands, registered in the Cayman Islands with the Registrar of Companies under number 224791 (the "Member"), being the sole member of:

MTI Luxco S.à r.l., a company with limited liability under the laws of Luxembourg, having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, not yet registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, incorporated on the fourteenth of December two thousand eleven pursuant to a deed executed before me, undersigned notary, not yet published in the Official Journal of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, whose by-laws were lastly amended by deed of the undersigned notary of 22 December 2011 not yet published in the Official Journal of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C (the "Company").

The power of attorney to the person appearing is initialled ne varietur by the person appearing and by me, notary, and is annexed hereto. The person appearing declared and requested me, notary, to record the following:

Resolutions

The Member, acting as sole member of the Company, hereby resolves:

i. to issue (i) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class A units, (ii) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class B units, (iii) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class C units, (iv) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class D units, (v) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class E units, (vi) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class F units, (vii) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class G units, (viii) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class H units, (ix) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class I units and (x) six thousand seven hundred forty-nine (6,749) class J units, with a nominal value of one United States dollar (USD 1.00) each, which are subscribed by the Member and, consequently, to increase the capital of the Company from two million nine hundred sixty-one thousand four hundred United States dollars (USD 2,961,400.00) to three million twenty-eight thousand eight hundred ninety United States dollars (USD 3,028,890.00);

ii. to insert "ARTICLE INTENTIONALLY OMITTED" after articles 4 and 30 in the articles of association of the Company; and

iii. to amend and restate article 17(1) of the articles of association of the Company as follows:

"(1) The capital of the company is three million twenty-eight thousand eight hundred ninety United States dollars (USD 3,028,890.00), divided into:

- three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class A units (the "Class A Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class B units (the "Class B Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class C units (the "Class C Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class D units (the "Class D Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class E units (the "Class E Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class F units (the "Class F Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class G units (the "Class G Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class H units (the "Class H Units");
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class I units (the "Class I Units"); and
 - three hundred two thousand eight hundred eighty-nine (302,889) class J units (the "Class J Units"),
- all in registered form and with a nominal value of one United States dollar (USD 1.00) each.

The rights and obligations attached to the Classes of Units shall be identical except to the extent otherwise provided by the articles or by the Commercial Companies Act 1915."

Finally, the Member, represented as stated here above, declared:

Sixty-seven thousand four hundred ninety (67,490) new units with a nominal value of one United States dollar (USD 1.00) each, are hereby issued above par and subscribed for by the Member.

The increase of the capital of the Company has been paid up in kind by the Member (assignment of a claim), which payment the Company hereby accepts.

The payment in kind is in the amount of six hundred seventy-four thousand nine hundred United States dollars (USD 674,900.00) and is at the Company's disposal,, it being understood that an amount of six hundred seven thousand four hundred ten United States dollars (USD 607,410.00) shall be placed to the credit of the issuance premium account.

Costs

The costs, expenses and fees and charges of whatever kind, incurred by the Company or charged to it by reason of this deed, amount to approximately two thousand euro (€ 2,000.-).

This deed is drawn up in English followed by a version in French. The person appearing, acting as stated above, declared that in case of any discrepancy between the English version and the French version, the English version will prevail.

In witness whereof, this deed was drawn up and passed in Esch-sur-Alzette, on the date first above stated. After the deed was read to the person appearing, the person appearing declared to understand the scope and the consequences and subsequently signed the original together with me, notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente décembre a comparu par-devant moi, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg:

Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle à mon étude, 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de:

SCP III AIV One, L.P., une société en commandite exemptée de droit des Îles Caïmans, ayant son siège social au B.P. 309, Uglan House, Grand Cayman KY11104, Îles Caïmans, immatriculée aux Îles Caïmans auprès du Registraire des Sociétés sous le numéro 32986, agissant par son associé commandité, SC Partners III AIV One GP Corporation, une société exemptée de droit des Îles Caïmans, ayant son siège social au B.P Box 309, Uglan House, Grand Cayman KY1-1104, Îles Caïmans, immatriculée aux Îles Caïmans auprès du Registraire des Sociétés sous le numéro 224791 (l'«Associé»), agissant en tant qu'associé unique de:

MTI Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social à 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, non encore immatriculée au RCS de Luxembourg, constituée en date du 14 décembre 2011 par acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant du 22 décembre 2011, non encore publié au Mémorial C (la "Société").

La procuration au comparant est paraphée ne varietur par le comparant et par moi, notaire, et est annexée aux présentes. Le comparant a déclaré et m'a requis, notaire, d'acter ce qui suit:

Résolutions

L'Associé, agissant en tant qu'associé unique de la Société, décide par les présentes:

i. d'émettre (i) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie A, (ii) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie B, (iii) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie C, (iv) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie D, (v) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie E, (vi) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie F, (vii) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie G, (viii) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie H, (ix) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie I et (x) six mille sept cent quarante-neuf (6.749) parts sociales de catégorie J, d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (1,00 USD) chacune, qui sont souscrites par l'Associé et, par conséquent, d'augmenter le capital social de la Société de deux millions neuf cent soixante-et-un mille quatre cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (2.961.400,00 USD) à trois millions vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (3.028.890,00 USD);

ii. d'insérer «ARTICLE INTENTIONNELLEMENT OMIS» après les articles 4 et 30 dans les statuts de la Société; et

iii. de modifier et reformuler l'article 17(1) des statuts de la Société de la manière suivante:

«(1) Le capital social de la société est fixé à trois millions vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (3.028.890,00 USD), représenté par:

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»);

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»);

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»);

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»);

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»);

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»);

- trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»);
 - trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»);
 - trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I»); et
 - trois cent deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (302.889) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»),
- toutes sous forme nominative et d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis (1,00 USD) chacune.

Les droits et obligations attachés aux Catégories de Parts Sociales sont identiques, sauf disposition contraire des statuts ou de la Loi de 1915 sur les sociétés commerciales.»

Enfin, l'Associé, représenté comme dit ci-avant, a déclaré:

Soixante-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix (67.490) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (1,00 USD) chacune, sont émises au-dessus du pair et souscrites par l'Associé. L'augmentation du capital social de la Société a été libérée par un paiement en nature accepté par la société (cession d'une créance). Le paiement en nature s'élève à six cent soixante-quatorze mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (674.900 USD) est à la disposition de la société, étant entendu qu'un montant de six cent sept mille quatre cent dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (607.410,00 USD) sera affecté au compte de prime d'émission.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élèvent à environ deux mille euros (€ 2,000.-).

Le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. Le comparant, agissant comme indiqué ci-avant, a déclaré qu'en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera seule foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de l'acte faite au comparant, celui-ci a déclaré qu'il comprend la portée et les conséquences et a ensuite signé les présentes minutes avec moi, notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 janvier 2012. Relation: EAC/2012/424. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012011175/146.

(120012805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Pittsburgh Glass Works S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 149.999.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2012014906/10.

(120017087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Stratinvest Insurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 2, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 92.038.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 janvier 2012 que le siège de la société anonyme STRATINVEST INSURANCE S.A. est transféré avec effet immédiat de L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg vers L-2636 Luxembourg, 2, rue Léon Thyès.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.01.2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2012015023/14.

(120017957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Munster, Société Anonyme.

Siège social: L-2160 Luxembourg, 5-7, rue Munster.

R.C.S. Luxembourg B 19.885.

L'an deux mille onze, le vingt-trois décembre.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg

A COMPARU:

Monsieur André SCHWACHTGEN, docteur en droit, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme "MUNSTER", ayant son siège social à Luxembourg, 5-7, rue Munster,

en vertu des pouvoirs lui conférés par décision prise par le Conseil d'Administration de ladite société en sa réunion du 30 novembre 2011.

Un extrait du procès-verbal de cette réunion, après avoir été signé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexé aux présentes avec lesquelles il sera soumis aux formalités de l'enregistrement.

Ledit comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter ses déclarations suivantes:

I.

La société "MUNSTER", inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 19.885, fut constituée le 14 octobre 1982 sous forme d'une société anonyme suivant acte de Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de son collègue empêché Maître André PROST, alors notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie. Les statuts de ladite société ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 316 du 30 novembre 1982.

Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 549 du 24 mars 2011.

II.

Le capital souscrit et libéré de la susdite société "MUNSTER" est fixé à deux millions deux cent dix-huit mille sept cent cinq (2.218.705,-) euros, représenté par huit cent quatre-vingt-quinze (895) actions de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf (2.479,-) euros chacune, entièrement libérées.

III.

L'assemblée générale extraordinaire précitée du 24 juin 2009 a prolongé l'autorisation de porter le capital autorisé de la Société à deux millions neuf cent soixante-quatorze mille huit cents (2.974.800,-) euros et a chargé le Conseil d'Administration de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, durant une période expirant au cinquième anniversaire de la publication au Recueil du Mémorial C du procès-verbal d'assemblée précitée.

IV.

Dans le cadre de l'autorisation précitée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion précitée du 30 novembre 2011, accepté les souscriptions à une nouvelle tranche d'augmentation de capital à concurrence de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix euros, consistant en l'émission de dix (10) actions nouvelles d'une valeur nominale de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf (2.479,-) euros chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

V.

Ces quinze (10) actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées en espèces comme suit par:

- | | |
|---|----------|
| 1) YM ADVISORY S.A., société anonyme ayant son siège social à L- 1449 Luxembourg pour son président et C.E.O. Monsieur Yves MAHE une action,
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros | 2 .479 € |
| 2) EuroDNS S.A., société anonyme ayant son siège social à L-3372 Leudelange, représentée par son directeur général Monsieur Lutz BERNEKE une action,
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros | 2 .479 € |
| 3) ALLIANZ LIFE LUXEMBOURG S.A., société anonyme ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, pour son directeur du développement Monsieur Olivier ROBIN une action, | 2 .479 € |

soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	
4) GBP ASSET MANAGEMENT S.A., société anonyme ayant son siège social à L-1648 Luxembourg, une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
5) ELVINGER HOSS ET PRUSSEN, cabinet d'avocats ayant son siège à L-2014 Luxembourg une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
6) Maître Jean-Luc FISCH, avocat à la Cour demeurant à L-1617 Luxembourg une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
7) Monsieur Pii KETVEL, CEO de MARCOL CAPITAL EUROPE S.A. demeurant à L-1134 Luxembourg une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
8) Madame Kathrin AIGNER, juriste demeurant à D-60388 Francfort une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
9) Monsieur Guido BICHISAO Head of financial engineering à la BANQUE EUROPEENNE D' INVESTISSEMENT demeurant à L-2323 Luxembourg une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
10) Monsieur Thierry JACOB directeur de la FIDUCIAIRE F WINANDY ET ASSOCIES demeurant à L-1455 Howald une action,	
soit deux mille quatre cent soixante-dix-neuf euros	2 .479 €
	<u>24 790 €</u>

TOTAL: dix actions, soit vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt dix (24.790) euros.

Le montant de vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt- dix (24.790) euros, a été mis à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

VI.

En conséquence de cette augmentation de capital, la première phrase de l'article cinq des statuts est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Première phrase.** Le capital social est fixé à deux millions deux cent quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt-quinze (2.243.495,-) euros, représenté par neuf cent cinq (905) actions de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf (2.479,-) euros chacune, entièrement libérées."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: SCHWACHTGEN, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 décembre 2011. Relation: LAC/2011/58528. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg

Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011177/86.

(120013204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Sun One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 164.460.

Extrait - Résolutions circulaires émises par le conseil d'administration 22.12.2011

Il est décidé de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaule L-1653 Luxembourg au 241, Route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012015025/11.

(120017972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Norbord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 135.012.500,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 165.161.

In the year two thousand and eleven, on the twelfth day of September.

Before us, Maître Martine DECKER, notary residing in Hesperange, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Norbord (Ontario) Inc., Luxembourg Branch, having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "Contributor"), a Luxembourg branch of a Canadian limited liability company, Norbord (Ontario) Inc., a company incorporated and governed by the laws of Ontario, having its registered office at 1, Toronto Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C2W4, Canada,

here duly represented by Mr. Sébastien Pauchot, manager of the Luxembourg branch and residing professionally at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of Norbord S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated by a notarial deed enacted on 8 September 2011 by the notary Martine Schaeffer, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, not yet published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Company").

II. That the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares of 1 GBP (one Great Britain Pound) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of GBP 135,000,000 (one hundred thirty-five million Great Britain Pounds) so as to raise it from its current amount of GBP 12,500 (twelve thousand five hundred Great Britain Pounds) to an amount of GBP 135,012,500 (one hundred thirty-five million twelve thousand five hundred Great Britain Pounds) by the issuance of 135,000,000 (one hundred thirty-five million) ordinary shares with a nominal value of GBP 1 (one Great Britain Pound) each by way of a contribution in kind;

3. Subscription, intervention and payment by Norbord (Ontario) Inc., represented by its Luxembourg branch of all the 135,000,000 (one hundred thirty-five million) newly issued ordinary shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Subsequent amendment of article 8, paragraphs 1 and 2 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder of the Company, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the sole shareholder of the Company waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of GBP 135,000,000 (one hundred thirty-five million Great Britain Pounds), so as to raise it from its current amount of GBP 12,500 (twelve thousand five hundred Great Britain Pounds) to an amount of GBP 135,012,500 (one hundred thirty-five million twelve thousand five hundred Great Britain Pounds) by the issuance of:

- 135,000,000 (one hundred thirty five million) ordinary shares with a nominal-value of GBP 1 (one Great Britain Pound) each (the "New Ordinary Shares").

The whole shall be fully paid up by the Contributor through a contribution in kind consisting in claims held by the Contributor against the Company for an aggregate amount of GBP 135,000,000 (one hundred thirty-five million Great Britain Pounds) (the "Contribution").

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription of the New Ordinary Shares by the Contributor through the Contribution.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mr. Sébastien Pauchot, pre-named, who declares to subscribe to the New Ordinary Shares.

The New Ordinary Shares have been fully paid up by the Contributor through the Contribution, which is now at the disposal of the Company.

Valuation

The net value of the Contribution amounts to GBP 135,000,000 (one hundred thirty-five million Great Britain Pounds).

Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 12 September 2011.

Evidence of the contribution's existence

A proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Managers' intervention

Thereupon intervenes the managers of the Company being:

- Mr. Sébastien Pauchot, with professional address at 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg;
- Mrs. Carmen Woo, with professional address at 1 Toronto Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C2W4, Canada;
- Mr. Alan McMeekin, with professional address at Station Road, Cowie, Stirlingshire, FK7 7BQ, United Kingdom;
- Mr. Damien Ward, with professional address at 22 Rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg; and
- Mr. Gregor Darlymple with professional address at 13, Rue De la Greve, L-8020 Luxembourg represented here by Mr. Sébastien Pauchot, pre-named;

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of Norbord (Ontario) Inc., represented by its Luxembourg branch, as sole shareholder of the Company, holding:

- 135,012,500 (one hundred thirty-five million twelve thousand five hundred) ordinary shares with a nominal value of GBP 1 (one Great Britain Pound) each.

The notary acts that all the shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend article 8, paragraphs 1 and 2 of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at to an amount of GBP 135,012,500 (one hundred thirty-five million twelve thousand five hundred Great Britain Pounds), represented by 135,012,500 (one hundred thirty-five million twelve thousand five hundred) ordinary shares with a nominal value of GBP 1 (one Great Britain Pound) each (referred hereafter to as an "Ordinary Share" and collectively "Ordinary Shares")."

No other amendment to be made to this article.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, are estimated at about GBP 5,763.01, being the GBP equivalent of EUR 6,700.-, following the GBP/EUR exchange rate of 0.86015 GBP/1 EUR provided by the European Central Bank (ECB) on 12 September 2011.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the duly representative of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le douze septembre.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Norbord (Ontario) Inc., Luxembourg Branch, ayant son siège social sis au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (l'"Apporteur"), une succursale luxembourgeoise d'une société à responsabilité limitée Canadienne, Norbord (Ontario) Inc., une société constituée selon les lois d'Ontario, ayant son siège social sis au 1, Toronto Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C2W4, Canada,

ici représentée par M. Sébastien Pauchot, gérant de la succursale luxembourgeoise, demeurant professionnellement au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

La partie comparante, par son représentant, a requis du notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Que la partie comparante est l'associé unique de Norbord S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée selon un acte notarié en date du 8 septembre 2011 par le notaire Maître Martine Schaeffer, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (la "Société").

II.- Que les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1 GBP (une Livre Sterling) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points de l'ordre du jour sur lesquels l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 135.000.000 GBP (cent trente-cinq millions de Livres Sterling) afin de le porter de son montant actuel de 12.500 GBP (douze mille cinq cents Livres Sterling) à 135.012.500 GBP (cent trente-cinq millions douze mille cinq cents Livres Sterling) par l'émission de 135.000.000 (cent trente-cinq millions) de nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 GBP (une Livre Sterling) chacune, libéré par voie d'apport en nature;

3.- Souscription, intervention et paiement par Norbord (Ontario) Inc., représentée par sa succursale luxembourgeoise Norbord (Ontario) Inc., Luxembourg Branch, des 135.000.000 (cent trente-cinq millions) de nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature;

4.- Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

5.- Modification subséquente de l'article 8, paragraphes 1 et 2 des statuts de la Société; et

6.- Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'associé unique de la Société renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 135.000.000 GBP (cent trente-cinq millions de Livres Sterling), afin de le porter de son montant actuel de 12.500 GBP (douze mille cinq cents Livres Sterling) à un montant de 135.012.500 GBP (cent trente-cinq millions douze mille cinq cents Livres Sterling) par l'émission de:

-135.000.000 (cent trente-cinq millions) de nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 GBP (une Livre Sterling) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales Ordinaires").

La totalité devant être libérée par l'Apporteur par un apport en nature consistant en demandes de remboursement détenues par l'Apporteur contre la Société pour un montant global de 135.000.000 GBP (cent trente-cinq millions de Livres Sterling) (l'"Apport").

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription, par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires par l'Apporteur par voie de l'Apport.

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par M. Sébastien Pauchot, prénommé, qui déclare souscrire les Nouvelles Parts Sociales Ordinaires.

Les Nouvelles Parts Sociales Ordinaires ont été entièrement libérées par l'Apporteur par voie de l'Apport qui est maintenant à la disposition de la Société.

Evaluation

La valeur nette totale de l'Apport s'élève à 135.000.000 GBP (cent trente-cinq millions de Livres Sterling).

Une telle évaluation a été approuvée par les gérants de la Société suivant une déclaration sur la valeur de l'apport en date du 12 septembre 2011.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire soussigné.

Intervention des gérants

Interviennent ensuite les gérants de la Société:

- M. Sébastien Pauchot, avec adresse professionnelle au 208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg;
 - Mme Carmen Woo, avec adresse professionnelle au 1 Toronto Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5C2W4, Canada;
 - M. Alan McMeekin, avec adresse professionnelle à Station Road, Cowie, Stirlingshire, FK7 7BQ, Grande-Bretagne;
 - M. Damien Ward, avec adresse professionnelle au 22 Rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg; et
 - M. Gregor Darlymple avec adresse professionnelle au 13, Rue De la Greve, L-8020 Luxembourg
- tous représentés par Sébastien Pauchot, prénommé.

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement tenus en tant que gérants de la Société en raison de l'Apport, acceptent expressément la description de cet Apport, avec son évaluation, et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société est maintenant composé de Norbord (Ontario) Inc., représentée par sa succursale luxembourgeoise Norbord (Ontario) Inc., Luxembourg Branch, comme associé unique de la Société détenant:

- 135.012.500 (cent trente-cinq millions douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires avec une valeur nominale de 1 GBP (une Livre Sterling) chacune.

Le notaire établit que la totalité des parts sociales mentionnées ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que la présente assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'Apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier les premier et deuxième paragraphes de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 135.012.500 GBP (cent trente-cinq millions douze mille cinq cents Livres Sterling), représenté par 135.012.500 (cent trente-cinq millions douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 GBP (une Livre Sterling) chacune (appelées ci-après une "actions ordinaire" et collectivement "Actions Ordinaires").

Aucune autre modification n'a été faite à cet article.

Estimation des coûts

Les coûts, dépenses, taxes et redevances, sous quelque forme que ce soit, qui doivent être supportés par la Société ou qui doivent lui être imputés dans le cadre de sa constitution, sont estimés à environ GBP 5.763,01, étant l'équivalent GBP de EUR 6.700,-, suivant le taux de change GBP/EUR de 0,86015 provenant de la Banque Centrale Européenne (BCE) du 12 septembre 2011.

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été ajournée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'entête des présentes.

Lecture faite de ce document au représentant de la personne comparante, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Pauchot, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 septembre 2011. Relation: LAC/2011/42047. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le mardi 10 janvier 2012.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2012011184/219.

(120012441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Sun Two S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 164.453.

—
Extrait - Résolutions circulaires émises par le conseil d'administration 22.12.2011

Il est décidé de transférer le siège social de la société du 2, avenue Charles de Gaule L-1653 Luxembourg au 241, Route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012015026/11.

(120017971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Teak Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 134.327.

—
Extrait des Résolutions prises lors du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2011

- Monsieur Andras Kulifai a démissionné en tant qu'administrateur de la Société

- Monsieur Michiel Kramer, né le 25 Janvier 1961 à Hilversum, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 105 Picadilly, 5th Floor, W1J 7NJ Londres, Royaume Uni a été coopté, avec effet immédiat, en tant qu'Administrateur de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Pour Teak Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012015028/14.

(120017908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

O.F.C. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.050.000,00.

Siège social: L-4963 Clémency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 76.489.

—
In the year two thousand eleven, on the thirtieth of December, before Us Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of O.F.C. S.À R.L., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 76.489 (the Company). The Company has been incorporated on June 7, 2000 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 775 dated November 23, 2000, whose articles of association of the Company (the Articles) have been amended on December 28, 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 829 dated May 9, 2007.

THERE APPEARED:

POLYTHEMA S.r.l, a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at 13, Piazza Carlo Emmanuele II Torino, 10129 Piemonte Italy, registered under the number 993.891

here represented by Mrs Sofia Da Chao Conde, notary's clerck, with professional address in Esch Sur Alzette, by virtue of a proxy given on November 30, 2011.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

- Transfer of the registered office of the Company from 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg to 9, rue Basse - L-4963 Clémency, with immediate effect and subsequent amendment of the articles of association of the Company;
- Acknowledgement of the resignation of Ms. Géraldine SCHMIT and Mr. José CORREIA as managers of the Company with immediate effect;
- Appointment of new managers with immediate effect;
- Miscellaneous.

III. The shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg to 9, rue Basse - L-4963 Clémency, with immediate effect and resolves to amend the article 5 paragraph 1 of the Articles of association of the Company so that it reads henceforth as follows:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Clémency»

Second resolution

The Shareholder acknowledges the resignation of Ms. Géraldine SCHMIT and Mr. José CORREIA as managers of the Company with immediate effect and decides to grant them full discharge for the execution of their mandate until today's date.

Third resolution

The Shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company for an undetermined term as from the date hereof as follows:

- Mr. Philippe Vanderhoven, born at Rocourt on July 2 1971, with professional address at 9, rue Basse à L-4963 Clémency;
- Mr. Jean-Yves Stasser, born at Hermalle-sous-Argenteau on September 16 1971, with professional address at 9, rue Basse à L-4963 Clémency;
- Mr. Jean-Philippe Poncelet, born at Bastogne on October 5 1975, with professional address at 9, rue Basse à L-4963 Clémency;

Costs - Declaration

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente décembre, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de O.F.C. S.À R.L., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.489 (la Société). La Société a été constituée le 7 juin 2000 suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 775 du 23 novembre 2000. Les statuts de la société (les Statuts) ont été modifiés le 28 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 829 du 9 mai 2007.

A COMPARU:

- POLYTHEMA S.r.l, une société à responsabilité limitée de droit italien, ayant son siège social au 13, Piazza Carlo Emanuele II Torino, 10129 Piemonte, Italie, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés italien sous le numéro 993.891,

ici représentée par Madame Sofia Da Chao Conde, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle est à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 30 novembre 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'associé détient toutes les parts sociales dans le capital de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

- Transfert du siège social de la Société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 9, Rue Basse L-4963 Clémency, avec effet immédiat et modification subséquente des statuts de la Société;

- Constat de la démission de Madame Géraldine SCHMIT et de Monsieur José CORREIA de leurs postes de gérants de la Société avec effet immédiat;

- Nomination de nouveaux gérants avec effet immédiat;

- Divers.

IV. L'associé a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé décide de transférer le siège social de la Société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 9, rue Basse, L-4963 Clémency, avec effet immédiat et de modifier l'article 5 paragraphe 1 des statuts de la Société de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Clémency »

Deuxième résolution

L'associé constate la démission de Madame Géraldine SCHMIT et de Monsieur José CORREIA de leurs postes de gérants de la société avec effet immédiat et décide de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'associé décide de nommer les personnes suivantes aux postes de gérant de la Société pour une durée indéterminée à compter de la date des présentes comme suit:

- Monsieur Philippe Vanderhoven, né à Rocourt le 2 juillet 1971, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Basse à L-4963 Clémency;

- Monsieur Jean-Yves Stasser, né à Hermalle-sous-Argenteau le 16 septembre 1971, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Basse à L-4963 Clémency;

- Monsieur Jean-Philippe Poncellet, né à Bastogne le 5 octobre 1975, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Basse à L-4963 Clémency;

Frais - Déclaration

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, qui pourraient incomber à la Société ou être mis à sa charge suite au présent acte, est estimé approximativement à la somme de mille trois cents euros (€ 1.300,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 janvier 2012. Relation: EAC/2012/427. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012011192/120.

(120012920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Thes International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 146.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Thes International S.A.
 United International Management S.A.
 Référence de publication: 2012015034/11.
 (120017544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Teal Mezzco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
 R.C.S. Luxembourg B 166.204.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 23 janvier 2012, que Teal Topco S.à r.l. a transféré la totalité des 750 parts qu'elle détenait dans la Société à:

- Teal Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.519.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Teal Midco S.à r.l. 750 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Teal Mezzco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012015029/19.

(120018112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Tenzing CFO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
 R.C.S. Luxembourg B 105.150.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 18 janvier 2012 que:

- le siège social de la Société est transféré à partir du 2 janvier 2012 au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
 - l'adresse professionnelle des administrateurs se trouve désormais au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Erik van Os

Administrateur

Référence de publication: 2012015030/15.

(120017889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Oceanering Holdings Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 26.525.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
 R.C.S. Luxembourg B 166.091.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of December.

Before Maître Francis Kessler, notary public established in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Oceanering International Inc., a company governed by the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, State of Delaware, 19801, United States of America and its principal place of business at 11911 FM 529, Houston, State of Texas 77041-3000, United States of America. (the "Sole Shareholder" or the "Contributor"),

hereby represented by Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, private employee with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the Sole Shareholder of “Oceaneering Holdings Sarl”, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated by a deed enacted by the undersigned notary, on 21 December 2011, not yet published in the “Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations” (the “Company”).

II.- The 25,000 (twenty-five thousand) shares with a nominal value of USD 1.00 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 26,500,000 (twenty-six million five hundred thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) to USD 26,525,000 (twenty-six million five hundred twenty-five thousand United States Dollars) by the issuance of 26,500,000 (twenty-six million five hundred thousand) new shares with a nominal value of USD 1.00 (one United States Dollar) each, subject to the payment of a global share premium in an amount of USD 2,623,500,000 (two billion six hundred twenty-three million five hundred thousand United States Dollars), out of which USD 2,652,500 (two million six hundred fifty-two thousand five hundred United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind;

3. Subscription and payment by Oceaneering International Inc., of the new shares by way of a contribution in kind;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 26,500,000 (twenty-six million five hundred thousand United States Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) to USD 26,525,000 (twenty-six million five hundred twenty-five thousand United States Dollars) by the issuance of 26,500,000 (twenty-six millions five hundred thousand) new shares with a nominal value of USD 1.00 (one United States Dollar) each (the “New Shares”), in favour of the Sole Shareholder, subject to the payment of a global share premium in an amount of USD 2,623,500,000 (two billion six hundred twenty-three million five hundred thousand United States Dollars) (the “Share Premium”), out of which USD 2,652,500 (two million six hundred fifty-two thousand five hundred United States Dollars) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind by the Sole Shareholder consisting of:

(i) all the shares in Oceaneering AS, an entity organized under the laws of Norway, with registered office at Jattavagan, 4030 Hinna, 4003 Stavanger, Norway;

(ii) all the shares in Oceaneering International Services Limited, an entity organized under the laws of England and Wales, with registered office at c/o Dickson MintoWS, 109 Bowesfield Lane, Stockton on Tees, Cleveland, United Kingdom, TS18 3HF;

(iii) all the shares in Oceaneering International GmbH, an entity organized under the laws of Switzerland, with registered office at c/o Treuhand und Revisionsgesellschaft Zug, Baarerstrasse, 112 6302 Zug; and

(iv) all the shares in Oceaneering Australia Pty. Limited, an entity organized under the laws of Australia with registered office at level 4, 190 St Georges Terrace, Perth WA 6000, ((i) to (iv) referred to as the “Contribution” or the “Shares”).

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the Contributor. The Contributor declares to subscribe the New Shares in the Company and to pay them up entirely by the Contribution, subject to the payment of the Share Premium.

Description of the Contribution

The Contribution made by the Contributor in exchange of the issuance of 26,500,000 (twenty-six million five hundred thousand) New Shares and subject to the payment of the Share Premium is composed of the Shares.

Third resolution:

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the New Shares and the Share Premium through the Contribution.

Valuation

The valuation of the Contribution of USD 2,650,000,000 (two billion six hundred fifty million United States Dollars) has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value effective as of 28 December 2011, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the Contribution's existence

A proof of the existence of the Contribution has been given to the Company.

Managers' intervention

Thereupon intervene:

- a) Michael Leys, manager of category A, born in Aberdeen (Scotland), on 17 December 1950, residing professionally at 15 West Cults Road, Cults, Aberdeen AB15 9HQ, Scotland;
- b) Andrew Atkinson, manager of category A, born in Kingston Upon Hull, on 21 March 1952, residing professionally at No. 1 Kwong Min Road, Jurong, Singapore 628704;
- c) Pietro Longo, manager of category B, born in Italy, on 13 September 1970, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- d) Valérie Pechon, manager of category B, born in Caracas, Venezuela, on 10 November 1971, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
- e) David Catala, manager of category B, born in Ghent, Belgium, on 19 January 1979, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

all represented here by Mrs. Sofia Afonso Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy contained in the statement of contribution value.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the Contribution, expressly agree with the description of this Contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed as follows:

- Oceaneering International Inc., 26,525,000 (twenty-six million five hundred twenty-five thousand) shares with a nominal value of USD 1.00 (one United States Dollar) each.

The notary acts that all the 26,525,000 (twenty-six million five hundred twenty-five thousand) shares mentioned above, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

Fifth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association so that it shall now be read as follows:

“ **Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 26,525,000 (twenty-six million five hundred twenty-five thousand United States Dollars), represented by 26,525,000 (twenty-six millions five hundred twenty-five thousand) shares with a nominal value of USD 1.00 (one United States Dollar) each.”

No other amendment is to be made to this article.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about seven thousand euro (€ 7,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huitième jour de décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire établi à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Oceaneering International Inc., une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Etat du Delaware, 19801, Etats-Unis d'Amérique et son principal centre d'intérêt au 11911 FM 529, Houston, Etat du Texas 77041-3000, Etats-Unis d'Amérique (l'"Associé Unique" ou l'"Apporteur"),

ici représentée par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, employée privée ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration ayant été paraphée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, ainsi représentée, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I.- La partie comparante est l'associé unique de "Oceaneering Holdings Sarl", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par acte notarié du notaire soussigné du 21 décembre 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

II.- Que les 25.000 (vingt-cinq mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation préalable;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 26.500.000 USD (vingt-six millions cinq cent mille Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 25.000 USD (vingt-cinq mille Dollars Américains) à 26.525.000 USD (vingt-six millions cinq cent vingt-cinq mille Dollars Américains) par l'émission de 26.500.000 (vingt-six millions cinq cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune, soumise au paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 2,623,500,000 USD (deux milliards six cent vingt-trois millions cinq cent mille Dollars Américains), dont 2,652,500 USD (deux millions six cent cinquante-deux mille cinq cent Dollars Américains) doivent être alloués à la réserve légale, le tout devant être libéré par apport en nature;

3. Souscription et paiement par Oceaneering International Inc., des nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature;

4. Nouvelle composition de l'actionariat de la Société;

5. Modification du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution:

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de convocation préalable à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que l'ensemble de la documentation pertinente a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société, d'un montant de 26.500.000 USD (vingt-six millions cinq cent mille Dollars américains) afin de le porter de son montant actuel de 25.000 USD (vingt-cinq mille Dollars Américains) à 26.525.000 USD (vingt-six millions cinq cent vingt-cinq mille Dollars Américains) par l'émission de 26.500.000 (vingt-six millions cinq cent mille) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), en faveur de l'Associé Unique, soumise au paiement d'une prime d'émission globale d'un montant de 2,623,500,000 USD (deux milliards six cent vingt-trois millions cinq cent mille Dollars Américains) (la «Prime d'Emission»), dont 2,652,500 USD (deux millions six cent cinquante-deux mille cinq cent Dollars Américains) doivent être alloués à la réserve légale, le tout devant être entièrement libéré par voie d'apport en nature par l'Associé Unique consistant en:

i) toutes les parts sociales de Oceaneering AS, une entité régie selon les lois de Norvège, ayant son siège social sis à Jattavagan, 4030 Hinna, 4003 Stavanger, Norvège;

ii) toutes les parts sociales de Oceaneering International Services Limited, une entité régie selon les lois d'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège social sis à C/O Dickson MintoWS, 109 Bowesfield Lane, Stockton on Tees, Cleveland, Royaume Uni, TS18 3HF;

iii) toutes les parts sociales de Oceaneering International AG, une entité régie selon les lois de la Suisse, ayant son siège social sis à c/o Treuhand und Revisionsgesellschaft Zug, Baarerstrasse, 112 6302 Zug; et

iv) toutes les parts sociales de Oceaneering Australia Pty. Limited., une entité régie selon les lois d'Australie, ayant son siège social sis au 4^{ème} étage, 190, St Georges Terrace Perth WA 6000,

((i) à (iv) étant définies comme l'“Apport” ou les “Parts Sociales”).

Intervention de l'Apporteur - Souscription - Payement

Ici intervient l'Apporteur. L'Apporteur déclare souscrire les Nouvelles Parts Sociales de la Société et les payer par voie de l'Apport, soumis au paiement de la Prime d'Emission.

Description de l'Apport

L'Apport réalisé par l'Apporteur en échange de l'émission de 26,500,000 (vingt-six millions cinq cent mille) Nouvelles Parts Sociales et soumis au paiement de la Prime d'Emission se compose des Parts Sociales.

Troisième résolution:

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Parts Sociales et de la Prime d'Emission au moyen de l'Apport.

Evaluation

L'évaluation du montant de l'Apport de 2,650,000,000 USD (deux milliards six cent cinquante millions de Dollars Américains) a été approuvée par les gérants de la Société conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport datée du 28 décembre 2011, laquelle restera annexée à cet acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'Apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée à la Société.

Intervention des gérants

Interviennent ensuite:

a) Michael Leys, gérant de catégorie A, né à Aberdeen (Ecosse), le 17 décembre 1950, résidant professionnellement au 15 West Cults Road, Cults, Aberdeen AB15 9HQ, Ecosse;

b) Andrew Atkinson, gérant de catégorie A, né à Kingston Upon Hull, le 21 mars 1952, résidant professionnellement au No. 1 Kwong Min Road, Jurong, Singapour 628704;

c) Pietro Longo, gérant de catégorie B, né en Italie, le 13 septembre 1970, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

d) Valérie Pechon, gérant de catégorie B, née à Caracas, Venezuela, le 10 novembre 1971, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

e) David Catala, gérant de catégorie B, né à Gend, Belgique, le 19 Janvier 1979, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

tous ici représentés par Mme Sofia Afonso Da Chao Conde, prénommée, en vertu d'une procuration contenue dans la déclaration de valeur de l'apport.

Reconnaissant avoir été préalablement été informés de l'étendue de leur responsabilité, ils sont légalement responsables en tant que gérant de la Société en raison de leur l'Apport, expressément d'accord avec la description de cet Apport, et confirment la validité de la souscription et du paiement de l'Apport,

Quatrième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, l'actionnariat de la Société est désormais composé de:
- Oceaneering International Inc., 26,525,000 (vingt-six millions cinq cent vingt-cinq mille) parts sociales ayant une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune.

Le notaire acte que les 26,525,000 (vingt-six millions cinq cent vingt-cinq mille) parts sociales représentant le capital social total de la Société, sont représentées de telle sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

Cinquième résolution:

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes, et l'Apport ayant été entièrement libéré, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 26,525,000 USD (vingt-six millions cinq cent vingt-cinq mille Dollars Américains) représenté par 26,525,000 (vingt-six millions cinq cent vingt-cinq mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar Américain) chacune.»

Aucune autre modification ne sera faite à cet article.

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec l'Apport, ont été estimés à sept mille cinq cents euros (€ 7.000,-).

Aucun autre point n'ayant été soulevé, l'assemblée a été ajournée.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch-sur-Alzette, au jour figurant en tête de ce document.

Lecture ayant été faite de ce document au mandataire de la partie comparante, ce mandataire de la partie comparante a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que, sur demande de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 janvier 2012. Relation: EAC/2012/316. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012011196/250.

(120012490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Ter Inova S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 165.848.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les administrateurs en date du 12 décembre 2011 que la société suivante a été nommée, avec effet au jour de la constitution de la Société, soit le 9 décembre 2011 et jusqu'au 8 décembre 2012, en qualité de réviseur d'entreprise de la Société:

- BDO Audit, société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, sous le numéro B 147570.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 janvier 2012.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2012015031/22.

(120017844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Theseus European CLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 111.975.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 24 janvier 2012 que:

- le siège social de la Société est transféré à partir du 2 janvier 2012 au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- l'adresse professionnelle des administrateurs se trouve désormais au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Erik van Os

Administrateur

Référence de publication: 2012015035/15.

(120017879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Paramina Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.625,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 136.775.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of December, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole partner of Paramina S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 136.775 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated February 27, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on April 4, 2008 under the number 832.

There appeared:

RP Le Parc, LLC, a limited liability company duly incorporated under the laws of the United States, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange St, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States registered under the Trade Register of Delaware under the number 4754028 (the Sole Partner),

here represented by Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *in* *re* *variatur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Partner has requested the undersigned notary to record the following:

I. That one hundred (100) shares of the Company having a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one hundred (100) shares of the Company having a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to twelve thousand six hundred twenty-five euro (EUR 12,625.-), by way of the issue of one (1) share, having a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-).

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by way of contribution in kind.

3. Subsequent amendment to article 6 of the Company's articles (the Articles) in order to reflect the above changes adopted under item 1. above.

4. Amendment to the register of partners of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and/or any employee of Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. (each an Authorized Representative), each acting individually under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the register of partners of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Partner has taken the following resolutions:

First Resolution:

The Sole Partner resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one hundred (100) shares of the Company having a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each to twelve thousand six hundred twenty-five euro (EUR 12,625.-), by way of the issue of one (1) share, having a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) and having the same rights and obligations of the existing shares.

Second Resolution:

The Sole Partner resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Sole Partner, prenamed and represented as described above, hereby declares that it subscribes to one (1) new share and fully pays up such share by a contribution in kind consisting of receivables in an aggregate amount of one hundred ten thousand euro and ninety-four euro cents (EUR 110,000.94) (the Receivables) that the Sole Partner has against the Company, which shall be allocated as follows:

- (i) one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) to the nominal share capital account of the Company, and
- (ii) the remaining amount of one hundred nine thousand eight hundred seventy-five euro and ninety-four euro cents (EUR 109,875.94) to the share premium reserve account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Receivables is evidenced by inter alia, (i) the interim balance sheet of the Company as at September 30, 2011 signed for approval by the management of the Company and (ii) a certificate issued on the date hereof by the management of the Sole Partner and acknowledged and approved by the management of the Company. It results from such certificate that, as of the date of such certificate:

1. the attached interim balance sheet of the Company as at September 30, 2011 (the Balance Sheet) shows intercompany receivables in an aggregate amount of at least one hundred ten thousand euro and ninety-four euro cents (EUR 110,000.94) payable by the Company to the Sole Partner;
2. the Sole Partner is the owner of the Receivables, is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables;
3. the Receivables are certain and will be due and payable on their due date without deduction (certain, liquide et exigible);
4. based on generally accepted accountancy principles the Receivables contributed to the Company per the attached Balance Sheet are of at least one hundred ten thousand euro and ninety-four euro cents (EUR 110,000.94) and since the Balance Sheet, no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;
5. the Receivables contributed to the Company are freely transferable by the Sole Partner to the Company and are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value; and
6. all formalities to transfer the legal ownership of the Receivables contributed to the Company have been or will be accomplished by the Sole Partner and upon the contribution of the Receivables by the Sole Partner to the Company, the Company will become the full owner of the Receivables which will be extinguished by way of a confusion for the purposes of article 1300 of the Luxembourg Civil Code.

Such certificate and a copy of the Balance Sheet, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present notarial deed to be filed with the registration authorities.

Third Resolution:

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Partner resolves to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above changes, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The capital is set at twelve thousand six hundred twenty-five euro (EUR 12,625.-) divided into one hundred one (101) share quotas of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.-) each."

Fourth Resolution:

The Sole Partner resolves to amend the register of partners of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any Authorized Representative, each individually under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company with the registration of the above changes in the register of partners of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand euro (€ 2,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by his/her surname, name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed the present deed together with the notary.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour de décembre, par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de PARAMINA S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 136.775 ayant un capital social de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, du 27 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 4 avril 2008 sous le numéro 832.

A comparu:

RP Le Parc, LLC, société à responsabilité limitée constituée selon le droit des Etats-Unis ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange St, Wilmington, Etat de New Castle, Delaware 19801, United States immatriculée auprès du registre du commerce du Delaware sous le numéro 4754028 (l'Associé Unique),

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante, ainsi que par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte notarié pour être soumise ensemble aux formalités d'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que, les cent (100) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de cent vingt cinq euro (EUR 125,-) chacune, représentant l'entière part du capital social votant de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-) sont dûment représentées à cette Assemblée, laquelle est partant régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent vingt cinq euro (EUR 125,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale cent vingt cinq euro (EUR 125,-) chacune à un montant de douze mille six cents vingt-cinq euro (EUR 12.625,-) par l'émission d'une (1) part sociale ayant une valeur nominale cent vingt cinq euro (EUR 125,-).

2 Souscription à et libération de l'augmentation du capital social telle que décrite au point 1. ci-dessus par voie de paiement en nature.

3 Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications ci-dessus adoptées dans le point 1. ci-dessus.

4 Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnée à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de Citco REIF Services (Luxembourg) S.A. (chacun un Représentant Autorisé), chacun individuellement, pour procéder pour le compte de la Société aux modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

5 Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de Société d'un montant de cent vingt cinq euro (EUR 125,-) dans le but de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales ayant une valeur nominale de cent vingt cinq euro (EUR 125,-) chacune à un montant de douze mille six cents vingt-cinq euro (EUR 12.625,-) par l'émission d'une (1) part sociale ayant une valeur nominale de cent vingt cinq euro (EUR 125,-) et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution:

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante ainsi que la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

L'Associé Unique, prénommé et représenté tel que décrit ci-dessus, déclare qu'il souscrit à une (1) part sociale et libère entièrement ladite part sociale par un apport en nature consistant en des créances d'un montant total de cent dix mille euro et quatre-vingt quatorze centimes d'euro (EUR 110.000,94) (les Créances) que l'Associé Unique possède contre la Société, qui sera affecté comme suit:

(i) cent vingt cinq euro (EUR 125,-) au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) le montant restant, soit cent neuf mille huit cent soixante-quinze euro et quatre-vingt quatorze centimes d'euro (EUR 109.875,94), au compte de réserve de la prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature des Créances est documentée entre autres par (i) les comptes intérimaires de la Société au 30 septembre 2011 signés pour approbation par la gérance de la Société et (ii) un certificat émis à la date ci-dessus par la gérance de l'Associé Unique et pris en considération et approuvé par la gérance de la Société. Il résulte de ce certificat que, à la date dudit certificat:

1. les comptes intérimaires de la Société ci-attachés en date du 30 septembre 2011 (les Comptes Intérimaires) montrent des créances intra-groupe d'un montant total d'au moins cent dix mille euro et quatre-vingt quatorze centimes d'euro (EUR 110.000,94) payable par la Société à l'Associé Unique;

2. l'Associé Unique est le bénéficiaire des Créances, le seul ayant-droit des Créances et possède le pouvoir de disposer des Créances;

3. les Créances sont certaines et deviendront liquides et exigibles à leur date d'échéance sans déduction aucune;

4. fondé sur les principes comptables généralement acceptés, les Créances apportées à la Société conformément aux Comptes Intérimaires sont d'au moins cent dix mille euro et quatre-vingt quatorze centimes d'euro (EUR 110.000,94) et depuis les Comptes Intérimaires, aucun changement matériel ne s'est produit qui aurait pu déprécier la valeur de l'apport fait à la Société;

5. les Créances apportées à la Société sont librement cessibles par l'Associé Unique à la Société et ne sont sujettes à aucune restriction ou grevées d'aucun nantissement ou gage ou toute autre sûreté qui pourrait limiter leurs cessions ou réduire leurs valeurs; et

6. toutes les formalités afin de transférer la propriété légale des Créances apportées à la Société ont été ou seront accomplies par l'Associé Unique et immédiatement après l'apport des Créances à la Société, la Société deviendra le seul propriétaire des Créances lesquelles seront éteintes par voie de confusion conformément et pour les besoins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.

Ledit certificat et une copie des Comptes Intérimaires, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte notarié pour être soumis ensemble aux formalités d'enregistrement.

Troisième Résolution:

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter les modifications ci-dessus de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille six cents vingt-cinq euros (12.625,- EUR) représenté par cent une (101) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune."

Quatrième résolution:

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout Représentant Autorisé, chacun individuellement, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de deux mille euros (€ 2.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergence entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 janvier 2012. Relation: EAC/2012/375. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012011206/211.

(120012353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Thomas R. Malthus Corporate Communication S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 58.053.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 5 janvier 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a

déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société

THOMAS R. MALTHUS CORPORATE COMMUNICATION S.A., avec siège social à L-1660 Luxembourg, 42, Grand-Rue, dénoncé le 05 août 2004.

Pour extrait conforme

Max Mailliet

Le liquidateur

Référence de publication: 2012015036/15.

(120017445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Titan Series Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 109.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012015037/9.

(120017635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Titan Series Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 109.087.

—
EXTRAIT

En date du 27 janvier 2012, l'assemblée générale annuelle de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Révocation de Monsieur Wim Rits de son poste de gérant avec effet au 27 janvier 2012;
- Nomination au poste de gérant de M. Alan Botfield, né le 22 décembre 1970 à Stirling (Ecosse) et avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg avec effet au 27 janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Référence de publication: 2012015038/16.

(120018071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Parker-Migliorini International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 925.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 163.067.

—
In the year two thousand and eleven, on the ninth day of December,

Before Us Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Parker-Migliorini International, LLC, an US limited liability company, with registered office at 141 Pierpont Avenue, Salt Lake City, UT 84101, United States of America, registered with the Utah Division of Corporations and Commercial Code under n°8123869-0160 (hereafter referred to as the "Sole Shareholder"),

Here represented by Mr. Regis Galiotto, private employee, residing professionally in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

By virtue of a proxy given under private seal, dated December 7, 2011;

The said proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that Parker-Migliorini International, LLC, is the Sole Shareholder of Parker-Migliorini International Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”), having its registered office set at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 163.067, incorporated by a deed of Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg on 13 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 24 August 2011 (hereafter referred to as the “Company”).

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of Nine Hundred Thousand US Dollars (USD 900,000) so as to bring it from its current amount of Twenty Five Thousand US Dollars (USD 25,000) represented by Twenty Five Thousand (25,000) shares with a par value of One US Dollar (USD 1) to Nine Hundred Twenty Five Thousand US Dollars (USD 925,000) by the issuance of Nine Hundred Thousand (900,000) shares with a par value of One US Dollar (USD 1) each (the “New Shares”);

2.- Subscription and payment of the New Shares by the Sole Shareholder by contribution in kind;

3.- Amendment of article 6 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the corporate capital increase; and

4.- Any other business.

Consequently, on the basis of the above agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder DECIDES to increase the corporate capital of the Company by an amount of Nine Hundred Thousand US Dollars (USD 900,000) so as to bring it from its present amount of Twenty Five Thousand US Dollars (USD 25,000) to the amount of Nine Hundred Twenty Five Thousand US Dollars (USD 925,000).

Second resolution

The Sole Shareholder DECIDES to issue Nine Hundred Thousand (900,000) New Shares with a par value of One US Dollar (USD 1) each.

Contributor's Intervention - Subscription – Payment

There now appeared Mr. Regis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on December 7, 2011 which will remain attached to the present deed.

The appearing person declares to subscribe for the New Shares and to make payment in full for such New Shares by a contribution in kind by the Sole Shareholder of 100 % of the shares held in the share capital of Parker-Migliorini International GmbH (the “SwissCo”), with registered office in 6340 Baar, Bahnhofstrasse 1, Switzerland (the “Contribution in Kind”).

Description of the contribution

The appearing person declares that:

The New Shares has been entirely paid up in kind by the Sole Shareholder and that the value of the Contribution in Kind has been confirmed to the undersigned notary by a valuation report of the board of managers of the Company dated 7 December 2011 concluding that the Contribution in Kind amounts to a value at least equal to Nine Hundred Thousand US Dollars (USD 900,000), as follows:

“Conclusion: On the date hereof, the value of the Contribution in Kind to be made to the Company by the Sole Shareholder is at least equal to the amount of Nine Hundred Thousand US Dollars (USD 900,000) in view of the payment by the Sole Shareholder of the New Shares to be issued.”

Such extract of this report, after having been signed “ne varietur” by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Sole Shareholder DECIDES to amend article 6 of the articles of incorporation to read as follows:

6. “The issued capital of the Company is set at Nine Hundred Twenty Five Thousand US Dollars (USD 925,000) divided into Nine Hundred Twenty Five Thousand (925,000) shares with a nominal value of One US Dollar (USD 1) each which are fully paid-up.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about two thousand one hundred Euros (2,100.-EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le neuf décembre,

Par devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Parker-Migliorini International, LLC, une société à responsabilité limitée américaine, ayant son siège social au 141 Pierpont Avenue, Salt Lake City, UT 84101, USA, immatriculée au Utah Division of Corporations and Commercial Code sous le n°8123869-0160, (ci-après l'«Associé Unique»)

dûment représentée par Mr. Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 7 décembre 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant ès-qualité, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que Parker-Migliorini International, LLC, est le seul et associé unique de la société à responsabilité limitée Parker-Migliorini International Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.067, constituée suivant acte reçu par Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 13 juillet 2011, publié au Mé-morial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 août 2011 (ci-après la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

1.- Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de Neuf Cent Mille US Dollars (USD 900.000) pour le porter de son montant actuel de Vingt-Cinq Mille US Dollars (USD 25.000) représenté par Vingt-Cinq Mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale de Un US Dollars (USD 1) à un montant de Neuf Cent Vingt-Cinq Mille US Dollars (USD 925.000) par l'émission de Neuf Cent Mille (900.000) parts sociales d'une valeur nominale de Un US Dollar (USD 1) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»);

2. Souscription et libération de toutes les Nouvelles Parts Sociales de la Société par l'Associé Unique par un apport en nature;

3. Modification de l'article 6 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social de la Société; et

4. Divers.

En conséquence, sur base de l'agenda ci-avant, l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de Neuf Cent Mille US Dollars (USD 900.000) pour le porter de son montant actuel de Vingt-Cinq Mille US Dollars (USD 25.000) à un montant de Neuf Cent Vingt-Cinq Mille US Dollars (USD 925.000).

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre Neuf Cent Mille (900.000) Nouvelles Parts Sociales d'une valeur nominale de Un US Dollar (USD 1) chacune.

Intervention de l'apporteur - Souscription – Libération

Est alors intervenu aux présentes Mr. Regis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 7 décembre 2011 qui restera annexée aux présentes.

Le comparant a déclaré souscrire les Nouvelles Parts Sociales, et les payer entièrement par apport en nature par l'Associé Unique consistant en 100 % des actions du capital social de Parker-Migliorini International GmbH (la «SwissCo»), avec siège social à 6340 Baar, Bahnhofstrasse 1, Suisse (l'«Apport en Nature».

Description de la contribution

Le comparant a déclaré que:

Les Nouvelles Parts Sociales ont été entièrement payées en nature par l'Associé Unique et la valeur de l'Apport en Nature a été confirmée au notaire instrumentant par un rapport d'évaluation du conseil de gérance de la Société daté du 7 décembre 2011 confirmant que la valeur de l'Apport en Nature est au moins égale à Neuf Cent Mille Dollars (USD 900.000), tel que décrit ci-dessous:

«Conclusion: A la présente date, la valeur de l'Apport en Nature à faire à la Société par l'Associé Unique est au moins égale à Neuf Cent Mille Dollars (USD 900.000) en vue du paiement par l'Associé Unique des Nouvelles Actions à émettre.»

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la valeur des actions a été donnée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport ayant été accompli, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

6. «Le capital émis de la Société est fixé à Neuf Cent Vingt-Cinq Mille US Dollars (USD 925.000) divisé en neuf cent vingt-cinq mille (925.000) parts sociales d'une valeur nominale de Un US Dollar (USD 1) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ deux mille cents Euros (2.100.-EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leur prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 décembre 2011. Relation: LAC/2011/56649. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 janvier 2012.

Référence de publication: 2012011207/160.

(120012971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Tulip European Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tulip European Holding S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2012015040/13.

(120017463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

TA AVG Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 28.680.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 165.928.

Extrait des contrats de cession de parts de la Société

En vertu de l'acte de transfert des qu'avais parts a pris effet à partir de 29 decembre 2011.

TA X L.P. ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, a transfère 928.590 parts sociales détenues dans la Société:

- TA Atlantic and Pacific VI L.P., ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, ont acquis 535.704 parts sociales;
- TA Strategic Partners Fund II L.P. ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 26.480 parts sociales;
- TA Strategic Partners Funds II-A L.P. ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 918 parts sociales;
- TA Investors III L.P. ayant son siège social à The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 32.142 parts sociales;
- Adams Street 2007 Direct Fund L.P. ayant son siège social à One North Wacker Drive, Suite 2200, Chicago, IL 60606-2823, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 40.298 parts sociales;
- Adams Street 2008 Direct Fund L.P. ayant son siège social à One North Wacker Drive, Suite 2200, Chicago, IL 60606-2823, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 45.422 parts sociales
- Adams Street 2009 Direct Fund L.P. ayant son siège social à One North Wacker Drive, Suite 2200, Chicago, IL 60606-2823, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 39.286 parts sociales;
- Adams Street Direct Co-Investment Fund L.P. ayant son siège social à One North Wacker Drive, Suite 2200, Chicago, IL 60606-2823, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 25.000 parts sociales;
- Adams Street Direct Co-Investment Fund II L.P. ayant son siège social à One North Wacker Drive, Suite 2200, Chicago, IL 60606-2823, Etats-Unis d'Amérique ont acquis 100.004 parts sociales;
- Partners Group Access 90 L.P. ayant son siège social à 50 Lothian Road, Festival Square Edinburgh, Ecosse, EH3 9WJ ont acquis 83.336 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait au Luxembourg, le 24 janvier 2012.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012015041/40.

(120017549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Pulsatilla Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.750,00.

Siège social: L-8010 Strassen, 206-210, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.773.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of December.

Before US Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Westfjord Capital S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.001 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mrs. Sofia Da Chao, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney established on 22 December 2011.

Said proxy signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. The appearing party is currently the Sole Shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of Pulsatilla Investments S.à r.l., having its registered office at 206-210, Route d’Arlon, L-8010 Strassen, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 149.773 and incorporated by a deed of Maître Francis Kessler, on 10 November 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 7 on 4 January 2010, lastly amended by a deed enacted by the same notary on 21 April 2010 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1540 on 28 July 2010 (the “Company”).

II. The share capital of the Company currently amounts to EUR 12,750 (twelve thousand seven hundred fifty Euro) represented by 510 (five hundred ten) shares with a nominal value for each share of EUR 25 (twenty-five Euro).

III. The appearing person, as Sole Shareholder, expressly declares to proceed with the dissolution of the Company with effect as of 29 December 2011.

IV. The appearing person, as liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled.

V. The activity of the Company has ceased and all assets of the Company are transferred to the Sole Shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those currently unknown; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be done and closed, with effect as of 29 December 2011.

VI. The Sole Shareholder wholly and fully discharges the sole manager of the dissolved Company for the performance of its mandate as of 29 December 2011.

VII. The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the following address: 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by Westfjord Capital S.à r.l., as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately one thousand euros (€ 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Esch / Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le vingt-neuvième jour de décembre.

Par-devant NOUS Maître Francis Kessler, notaire, résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Westfjord Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.001 (l’«Associé Unique»),

ici représentée par Mme Sofia Da Chao, demeurant professionnellement au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, en vertu d’une procuration donnée le 22 décembre 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour les besoins de l’enregistrement.

La partie comparante, représentée par son mandataire, a requis du notaire d’acter ce qui suit:

I. La partie comparante est actuellement l’Associé Unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Pulsatilla Investments S.à r.l., ayant son siège social sis au 206-210, Route d’Arlon, L-8010 Strassen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.773 et constituée par un acte dressé par Maître Francis Kessler le 10 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 7 en date du 4 janvier 2010, modifié pour la dernière fois par un acte dressé par le même notaire le 21 avril 2010 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1540 en date du 28 juillet 2010 (la «Société»).

II. Le capital social de la Société s’élève actuellement à 12.750 EUR (douze mille sept cent cinquante Euro) représenté par 510 (cinq cent dix) parts sociales, ayant chacune pour valeur nominale 25 EUR (vingt-cinq Euro).

III. La partie comparante, en tant qu’Associé Unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société avec effet au 29 décembre 2011.

IV. La partie comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que la totalité du passif connu a été réglé.

V. L'activité de la Société a cessé et la totalité des actifs de la Société ont été transférés à l'Associé Unique, qui est personnellement responsable pour tout le passif et engagements de la Société, même ceux inconnus actuellement; il s'ensuit que la liquidation est considérée comme accomplie et clôturée, avec effet au 29 décembre 2011.

VI. L'associé Unique donne pleine et entière décharge au gérant unique de la Société dissoute pour l'exécution de son mandat jusqu'au 29 décembre 2011.

VII. Les livres comptables et documents de la Société dissoute seront conservés durant une période de cinq années à l'adresse suivante: 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à Westfjord Capital S.à.r.l., et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans préjudice à la somme d'environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 6 janvier 2012. Relation: EAC/2012/366. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012011221/95.

(120012909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Taxis F.M. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1719 Luxembourg, 44, rue des Hauts-Fourneaux.

R.C.S. Luxembourg B 88.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012015042/10.

(120017763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Techno Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 155.722.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012015043/10.

(120017973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Seldom (Luxembourg), SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.030.

L'an deux mille onze.

Le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SELDOM (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 137.030,

dont le siège social a été transféré d'Italie aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 février 2008, publié au Mémorial C numéro 888 du 10 avril 2008.

La séance est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Rodange.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les 21.074.898 (vingt et un millions soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro), représentant l'intégralité du capital social de EUR 21.074.898,00 (vingt et un millions soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social d'un montant d'EUR 19.598.831,00 (Euros dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent trente et un et zéro centime) pour le porter de son montant actuel de EUR 21.074.898,00 (Euros vingt et un millions soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit) à un montant d'EUR 40.673.729,00 (Euros quarante millions six cent soixante-treize mille sept cent vingt-neuf et zéro centime) via l'apport en nature de la dette qui se trouve au passif de la société en faveur de l'actionnaire unique, par l'émission de 19.598.831 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent trente et un) actions nouvelles, d'une valeur nominale de EUR 1,- (EUR un) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes;

2. Modifications afférentes de l'article 5 des Statuts afin de fixer le capital social au montant d'EUR 40.673.729,00 (Euros quarante millions six cent soixante-treize mille sept cent vingt-neuf et zéro centime), représenté par 40.673.729 (quarante millions six cent soixante-treize mille sept cent vingt-neuf) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (EUR un) chacune.

3. Divers

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital d'un montant d'EUR 19.598.831,00 (Euros dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent trente et un et zéro centime) pour le porter de son montant actuel de EUR 21.074.898,00 (Euros vingt et un millions soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit) à un montant d'EUR 40.673.729,00 (Euros quarante millions six cent soixante-treize mille sept cent vingt-neuf et zéro centime) via l'apport en nature partiel de la dette qui se trouve au passif de la société en faveur de l'actionnaire unique, par l'émission de 19.598.831 (dix-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent trente et un) actions nouvelles, d'une valeur nominale de EUR 1,- (EUR un) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

La créance est valorisée à la valeur nominale.

L'apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises AYMS AUDIT S.à.r.l., avec siège social à L-1520 Luxembourg, 74, rue Adolphe Fischer établi conformément aux articles 26-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Un exemplaire de ce rapport reste annexé aux présentes.

La conclusion de ce rapport est la suivante:

"Conclusions

Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions émises."

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. 1^{er}. Alinéa. "Le capital social est fixé à EUR 40.673.729,00 (quarante millions six cent soixante-treize mille sept cent vingt-neuf euros et zéro centime), représenté par 40.673.729 (quarante millions six cent soixante-treize mille sept cent vingt-neuf) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (EUR un), chacune disposant d'une voix aux assemblées générales."

Frais

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ six mille cinq cents euros (€ 6.500,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 06 janvier 2012. Relation: EAC/2012/343. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012011293/81.

(120012273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2012.

Telettra International, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 7.483.

Les comptes annuels au 30/06/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 JAN. 2012.

Pour: *TELETTRA INTERNATIONAL*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy SZABO / Caroline FELTEN

Référence de publication: 2012015044/15.

(120017600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Terra Lea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 8, rue Baudouin.

R.C.S. Luxembourg B 107.103.

Par la présente nous vous informons que la Fiduciaire EURO CONSEIL ENTREPRISE S.A. démissionne ce jour jeudi 19 janvier 2012 de son poste de Commissaire aux comptes de la société TERRA LEA S.A., immatriculée au RC B107.103. Le 19 janvier 2012. Jean Christophe PONSSON.

Référence de publication: 2012015045/10.

(120017537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Fraser Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 122.116.

DISSOLUTION

In the year two thousand eleven, on the twenty-first day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Philippe AFLALO, Company's Director, residing professionally in Luxembourg, acting in the name and on behalf of COLLINSWORTH SERVICES LIMITED a Limited Liability Company established and existing under the Laws of Cyprus, with its registered office in Nicosia, Evagorou 27, IRINI BUILDING, 3rd floor, 32, P.C. 1066, Nicosia, Cyprus, company registration number HE 186976, by virtue of a proxy given on 20 December 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation "FRASER INVESTMENT S.A." (the "Company"), having its principal office in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 16 November 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 55 of 26 January 2007;

- that the capital of the corporation "FRASER INVESTMENT S.A." is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by ONE THOUSAND (1,000) shares with a par value of THIRTY-ONE EURO (31.- EUR) each, fully paid up;

- that COLLINSWORTH SERVICES LIMITED, prenamed, has become owner of all the shares and declares that it has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 7 December 2011, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 7 December 2011 being only one information for all purposes;

- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's directors and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to their duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued units and or the shareholders register;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen;

Although no confusion of patrimony can be made, neither the assets of dissolved company or the reimbursement to the sole shareholder can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand euros (EUR 1,000).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de COLLINSWORTH SERVICES LIMITED établie selon les lois de Chypre, ayant son siège social à Nicosie, Evagorou 27, IRINI BUILDING, 3rd floor, 32, P.C. 1066, Nicosie, Chypre, enregistrée sous le numéro HE 186976,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 20 décembre 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société FRASER INVESTMENT S.A. (la «Société»), ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date 16 novembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 55 du 26 janvier 2007;

- que le capital social de la société «FRASER INVESTMENT S.A.» s'élève actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par MILLE (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31.- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que COLLINSWORTH SERVICES LIMITED, précitée, étant devenue seule propriétaire de toutes les actions et qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 7 décembre 2011, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 7 décembre 2011 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et ou du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille euros (EUR 1.000).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: AFLALO, G.LECUI.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2011. Relation: LAC/2011/58364. Reçu soixante-quinze euros (75,00.-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2012.

Référence de publication: 2012013400/108.

(120016087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2012.

THA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 146.418.

Le Bilan au 31.12.2009 et annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/01/2012.

Signature.

Référence de publication: 2012015046/10.

(120017962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

The Marketing Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 63.474.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 5 janvier 2012, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a

déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société

THE MARKETING GROUP S.à r.l., avec siège social à L- 4381 Ehlerange, 2, rue de Mondercange, dénoncé le 25 novembre 1999.

Pour extrait conforme

Max Mailliet

Le liquidateur

Référence de publication: 2012015047/15.

(120017446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Thore S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 142.213.

—
Extrait du Procès-Verbal des décisions de l'actionnaire unique du 16 décembre 2011

Première résolution

L'actionnaire unique décide de transférer le siège social de la société du 11A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2011.

THORE S.A. SPF

Référence de publication: 2012015048/14.

(120017968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Skama Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 122.247.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand eleven, on the twenty-first day of December.

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Philippe AFLALO, Company's Director, residing professionally in Luxembourg, acting in the name and on behalf of Mr Piotr Kazimierz SKALSKI, Company's Director, born in Krakow (Poland) on 12 July 1952, residing at Swietej Teresy 10m.4, 31-162 Krakow (Poland), by virtue of a proxy given on 19 December 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation "SKAMA INVESTMENT HOLDING S.A." (the "Company"), having its principal office in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 28 November 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 109 of 3 February 2007;

- that the capital of the corporation "SKAMA INVESTMENT HOLDING S.A." is fixed at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by ONE THOUSAND (1,000) shares with a par value of THIRTY-ONE EURO (31.- EUR) each, fully paid up;

- that Mr Piotr Kazimierz SKALSKI, prenamed, has become owner of all the shares and declares that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at 20 December 2011, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at 20 December 2011 being only one information for all purposes;
- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;
- the Company's directors and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to the duties;
- there should be proceeded to the cancellation of all issued units and or the shareholders register;
- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen;

Although no confusion of patrimony can be made, neither the assets of dissolved company or the reimbursement to the sole shareholder can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand euro (EUR 1,000).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Piotr Kazimierz SKALSKI, administrateur de sociétés, né à Krakow (Pologne) le 12 juillet 1952, demeurant à Swietej Teresy 10m.4, 31-162 Krakow (Pologne), en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 19 décembre 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société SKAMA INVESTMENT HOLDING S.A. (la «Société»), ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date 28 novembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 109 du 3 février 2007;

- que le capital social de la société «SKAMA INVESTMENT HOLDING S.A.» s'élève actuellement à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par MILLE (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31.- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que Monsieur Piotr Kazimierz SKALSKI, précité, étant devenu seul propriétaire de toutes les actions et qu'il déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 20 décembre 2011, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;
- l'actionnaire unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 20 décembre 2011 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;
- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et ou du registre des actionnaires;
- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication du présent acte et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement mille euros (EUR 1.000).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant connu du notaire par ses noms, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 décembre 2011. Relation: LAC/2011/58363. Reçu soixante-quinze euros (75,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2012.

Référence de publication: 2012013684/108.

(120016088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2012.

Trampert & Grökel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6463 Echternach, 29, rue Maximilien.

R.C.S. Luxembourg B 131.634.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 30 janvier 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012015051/10.

(120017673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Toucano S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 44.743.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 16 janvier 2012 que:

- les mandats des administrateurs sortants:

* M. Marc SCHMIT, chef-comptable et également Président du Conseil d'Administration,

* M. Fernand HEIM, directeur financier,

* Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de sociétés,

tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

- ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant,

* SG Services Sarl, avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2012015050/18.

(120017284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Transalliance Design S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle de Riedgen.
R.C.S. Luxembourg B 147.967.

L'adresse du siège social de la société, de son associée la société TRANSALLIANCE EUROPE (RCS Luxembourg B 32666) et de son gérant, Monsieur Alexandre MICHEL, est:

Zone Industrielle de Riedgen

Ancien site WSA

L-3451 DUDELANGE

Référence de publication: 2012015052/12.

(120017736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Uutta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 622.175,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 122.123.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eleven, on the twenty first day of December,
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

DHC Luxembourg IV S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Trade and Company register of Luxembourg under number 121.012 (the Partner), represented by Mr Alexis Roux, with professional address in Luxembourg, duly authorised to act on behalf of the Sole Partner by virtue of a proxy given under private seal.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has explained and requested the notary to state as follows:

UUTTAA S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered at the Luxembourg Trade and Companies Register with the number B 122.123 (the "Company"), was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on November 15, 2006, published in the "Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations" number 80 of 30 January 2007.

- The corporate capital of the Company is fixed at EUR 622,175 (six hundred twenty two thousand one hundred and seventy five euros) divided into 24,887 (twenty four thousand eight hundred and eighty seven) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty five euros) each, which is entirely subscribed and fully paid up.

- The Partner is the sole owner of all the shares of the Company.

- The Partner approves the interim balance sheet of the Company as at December 21, 2011 attached hereto .

- The Partner declares to proceed to the dissolution of the company UUTTAA S.à r.l. and assumes the function of liquidator of the Company.

The Sole Partner, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

(i) the Company does no longer carry out any activity;

(ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to the Sole Partner, which has acknowledged and consented to this assignment and, in particular, the Sole Partner undertakes to ensure, in its capacity as liquidator, that any formalities required to implement the transfer of any cash at bank owned by the Company are duly complied with;

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby taken over, transferred and conveyed to the Sole Partner which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and the Sole Partner irrevocably undertakes to take over and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company;

(iv) The Sole Partner will take any required action to transfer the funds that are in the bank account of the Company, to close the said bank account and fulfil any formality necessary to transfer all the liabilities of the Company, it having been given all powers to that effect.

- Discharge is given to the following managers of the Company for their mandates until today:

- Gérard Becquer, residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Cédric Stebel, residing at 28, Boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg; and

- Graeme Stening, residing at 135, MacDonald Road, GB – GU15 3YQ Lightwater

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company.

The books, accounts and documents of UUTTAA S. à r.l., will be safekept for a period of five years at the former registered office of the Company, 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

A comparu

DHC Luxembourg IV S.à r.l., une Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.012 ("l'Associé Unique"), représentée par Monsieur Alexis Roux, avec adresse professionnelle à Luxembourg, dûment autorisé à représenter l'Associé Unique en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, ès qualité qu'elle agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- UUTTAA S.à r.l., ayant son siège social au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 122.123 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 novembre 2006, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et des Associations du Luxembourg, numéro 80 du 30 janvier 2007

- Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 622.175 (six cent vingt-deux mille cent soixante-quinze euros), représentés par 24.887 (vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-sept) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, lequel est entièrement souscrit et libéré.

- L'Associé Unique est propriétaire de toutes les parts sociales de la Société.

- L'Associé Unique approuve la situation financière intérimaire de la Société au 21 décembre 2011 ci-joint en annexe .

L'Associé Unique déclare procéder à la dissolution de la société UUTTAA S. à r.l., et assume la fonction de liquidateur. L'Associé Unique, en sa capacité de liquidateur de la Société, déclare que:

(i) la Société n'a plus d'activité;

(ii) que tous les droits, titres, intérêts et obligations liés aux actifs existant de la Société, comme décrit dans l'annexe A, sont par le présent acte, assignés, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui a pris connaissance et consenti à cette affectation et l'Associé Unique s'engage en particulier, en tant que liquidateur, à ce que toutes les formalités requises pour le transfert de toute somme détenue par la Société sur un compte en banque soient dûment effectuées;

(iii) que tous les droits, titres, intérêts et obligations liés aux passifs existant de la Société, comme décrit dans l'annexe A, sont, par le présent acte, pris en charge, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui a pris connaissance et consenti à cette affectation; toutes dettes impayées en relation avec la clôture de la liquidation seront dûment adressées à l'Associé Unique, qui s'engage à les prendre en charge ainsi que toute dette impayée et inconnue à ce jour de la Société dissoute.

(iv) l'Associé Unique prendra toute action requise pour transférer les fonds qui sont sur le compte bancaire de la Société et accomplir toute formalité nécessaire pour transférer tout le passif de la Société, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet.

Décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société pour leurs mandats jusqu'à cette date:

- Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L- 1882 Luxembourg;

- Cédric Stebel, avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg; et

- Graeme Stening, demeurant au 135, MacDonald Road, GB – GU15 3YQ Lightwater

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société UUTTAA S. à r.l.

Les livres et documents comptables de la société UUTTAA S. à r.l., demeureront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société, 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. ROUX et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2011. Relation: LAC/2011/59230. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 janvier 2012.

Référence de publication: 2012013724/108.

(120016577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2012.

Transalliance Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle de Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 32.666.

L'adresse du siège social de la société est:

Zone Industrielle de Riedgen

Ancien site WSA

L-3451 DUDELANGE

Référence de publication: 2012015053/11.

(120017749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

Transalliance Groupe Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-3487 Dudelange, route de Hellange, Krakelshaff.

R.C.S. Luxembourg B 162.565.

Il résulte du P.-V. de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 15 novembre 2011 et de la réunion subséquente du Conseil d'Administration que:

- Monsieur Francis CASTELIN a démissionné de son mandat d'administrateur
- En remplacement de l'administrateur démissionnaire a été nommé avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2016: Monsieur François HUE, né le 20/01/1960 à Béthune (F), demeurant professionnellement à L-3487 Dudelange, ancienne route de Hellange.
- Monsieur Alexandre MICHEL, né le 6/11/1970 à Nancy (F) demeurant professionnellement à L-3487 Dudelange, ancienne route de Hellange, a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.
- Monsieur Alexandre MICHEL, né le 6/11/1970 à Nancy (F) demeurant professionnellement à L-3487 Dudelange, ancienne route de Hellange, été nommé aux fonctions de délégué à la gestion journalière et à la représentation de la société.

Référence de publication: 2012015054/18.

(120017658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

CEREP III Investment F S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 136.030.

In the year two thousand and eleven, on the thirtieth of November.

Before the undersigned, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

CEREP III Eastern S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 118.378,

here represented by Flora Gibert employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "CEREP III Investment F S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 136.030 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Martine Schaeffer, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 17 January 2008, and whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 557 page 26715 dated 5 March 2008. The Articles of the Company have never been amended since its incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provisions (i) of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended from time to time (the "1915 Law"), pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing and (ii) of article 13.2 of the Articles:

First resolution

The sole shareholder resolves to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

Second resolution

The sole shareholder resolves to appoint as liquidator of the Company, Mr Oussama Daher, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in accordance with article 19 of the Articles, who has previously declared to accept such mandate.

Third resolution

The sole shareholder resolves that the liquidator shall receive the powers as determined hereafter.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the 1915 Law.

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the 1915 Law without requesting the authorization of the general meeting of shareholders in the cases in which it is requested.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the sole shareholder in cash or in kind to its willingness.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand three hundred euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente novembre.

Par-devant le soussigné, Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

CEREP III Eastern S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.378,

ici représentée par Flora Gibert, employée résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration, sous seing privé.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "CEREP III Investment F S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.030 (la "Société"), constituée en vertu d'un acte du notaire Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 17 janvier 2008 et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial

C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), numéro 557 page 26715 du 5 mars 2008. Les Statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes prises (i) conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi de 1915"), en vertu duquel un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront actées dans des procès-verbaux ou prises par écrit, et (ii) conformément aux dispositions de l'article 13.2 des Statuts:

Première résolution

L'associé unique décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation à la date du présent acte.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer en tant que liquidateur, M. Oussama Daher, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, conformément à l'article 19 des Statuts, qui a déclaré au préalable avoir accepté ce mandat.

Troisième résolution

L'associé unique décide que le liquidateur recevra les pouvoirs comme déterminés ci-après.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus tels que prévus aux articles 144 à 148 bis de la Loi de 1915.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 de la Loi de 1915 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'associé unique en numéraire ou en nature selon sa volonté.

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille trois cents Euro.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, la date indiquée en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français et qu'à la requête de la partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 décembre 2011. Relation: LAC/2011/53551. Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 09 décembre 2011.

Référence de publication: 2012013945/108.

(120016444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2012.

Transalliance Groupe Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle de Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 162.565.

L'adresse du siège social de la société et de ses administrateurs, Monsieur Alexandre MICHEL (administrateur délégué et Président du Conseil d'Administration) et Monsieur François HUE est:

Zone Industrielle de Riedgen

Ancien site WSA

L-3451 DUDELANGE

Référence de publication: 2012015055/12.

(120017949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2012.

A.L.D. Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.880.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le vingt-sept décembre.

Pardevant Nous Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé,

A comparu:

Monsieur Giovanni VITTORE, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ALIDIS HOLDING S.A. établie au 4, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg,

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 30 novembre 2011, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. La société anonyme "A.L.D. PARTICIPATIONS S.A.", établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 81880, (la "Société"), a été constituée par acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 25 avril 2001, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 1049 du 22 novembre 2001 et dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.,

2. Le capital de la Société s'élève à cinquante mille euro (50.000,-EUR), représenté par cinq cents (500) actions de valeur nominale cent euro (100,-EUR) chacune, entièrement libérées;

3. Le mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la Société;

4. Le mandant approuve le bilan de clôture de la Société, pour la période du 1^{er} janvier 2011 à ce jour;

5. Le mandant accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire;

6. Le mandant a l'intention de dissoudre la Société avec effet immédiat;

7. En sa qualité de liquidateur de la Société, le mandant déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute, clôturant ainsi la dissolution.

8. Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une période de 5 ans à Luxembourg, à l'ancien siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de mille trois cents euros et le mandant, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, ledit mandataire comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. VITTORE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 décembre 2011. Relation: LAC/2011/58856. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, 05 janvier 2012.

Référence de publication: 2012012643/49.

(120015543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2012.